

MALI

ENQUETE SUR LA PRESENCE DES MIGRANTS DANS LES REGIONS DE KAYES, SIKASSO ET LE DISTRICT DE BAMAKO

OCTOBRE 2021

DTM
MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX *2*
LISTE DES FIGURES *3*
DEFINITION DES CONCEPTS *5*
INTRODUCTION *6*
1.1 Échantillonnage : 8
1.2 Outils de collecte de données : 9
1.3. Situation de la collecte des données 9
2. RESULATS *10*
2.2. PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS ENQUETES **10**
2.3. MOBILITE DES MIGRANTS ENQUETES **13**
2.3.1 Parcours migratoire et modalités de voyage des migrants 13
2.3.2 Financement du voyage et intentions futures 17
2.4. SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES **18**
2.4.1. Activités économiques et situation professionnelle des migrants 18
2.4.2 Transfert de fonds 20
2.5. VULNERABILITES ET RISQUES D'EXPLOITATION ET DE TRAITE DES MIGRANTS **21**
2.5.1 Conditions de travail des migrants 21
2.5.2 Violences et Abus 24
2.5.3 Accès aux soins médicaux 25
2.5.4 Accès au logement : 25
2.5.5 Difficultés financières : 26
2.6. RELATIONS ET INTEGRATION AVEC LA COMMUNAUTE D'ACCUEIL **26**
CONCLUSION *27*
ANNEXES ..... *i*

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taille de l'échantillon par commune 8
Tableau 2: Répartition des migrants dénombrés par région, cercle et commune 9
Tableau 3: Répartition **(%)** des migrants par nationalité selon la durée de résidence 14
Tableau 4: Répartition **(%)** des migrants par nationalité selon la raison de choix du Mali comme pays de destination 15
Tableau 5: Répartition des migrants par nationalité et par sexe, selon l'organisation du voyage 16
Tableau 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs 17
Tableau 7: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut dans l'occupation 19
Tableau 8: Répartition des migrants par nationalité selon le sexe et le revenu moyen mensuel 19
Tableau 9: Répartition des migrants par nationalité selon le sexe i
Tableau 10: Répartition des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation i
Tableau 11: Répartition des migrants avant le départ par statut par rapport à l'occupation selon le sexe. **Erreur ! Signet non défini.**
Tableau 12: Répartition **(%)** des migrants par nationalité et organisation du voyage pour se déplacer selon le sexe ii
Tableau 13: Répartition **(%)** des migrants par nationalité selon la durée de résidence au Mali iii
Tableau 14: Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs iii
Tableau 15: Répartition des migrants par nationalité selon le financement du voyage iv
Tableau 16: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et la dépendance de leur famille des transferts des fonds effectués par ces migrants iv
Tableau 17**:** Répartition (%) des migrants par nationalité et par branche d'activité v
Tableau 18: Répartition des migrants par nationalité selon le sexe et le transfert vi
Tableau 19: Répartition (%) des migrants par sexe et nationalité selon l'existence d'un contrat de travail vii
Tableau 20: Répartition (%) des migrants par sexe et nationalité selon l'existence du travail forcé viii
Tableau 21: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la violence subie viii
Tableau 22: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et l'abus subi ix

Tableau 23: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la discrimination subie x
Tableau 24: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et les difficultés d'accès au logement xi
Tableau 25: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la disponibilité du temps de repos xii
Tableau 26: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et l'existence d'un temps de travail excessif ou imprévisible xiii
Tableau 27: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la rémunération du travail effectué xiv

LISTE DES FIGURES

Figure 1:Répartition (%) des migrants par nationalité 10
Figure 2: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe 11
Figure 3:Répartition (%) des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge 12
Figure 4: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut matrimonial 12
Figure 5: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation 13
Figure 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination 14
Figure 7: Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois 16
Figure 8: Répartition des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage (%) 17
Figure 9: Répartition (%) des migrants par branche d'activité selon la nationalité 18
Figure 10: Répartition (%) des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds 20
Figure 11: Répartition (%)des migrants par nationalité selon la dépendance de leur famille sur les transferts des fonds 20
Figure 12: Répartition (%) des migrants par sexe et nationalité selon l'existence d'un contrat de travail 22
Figure 13: Répartition (%) de migrants selon la rémunération du travail effectué 23
Figure 14: Répartition (%) de migrants ayant subi des cas de violences 24
Figure 15: Répartition (%) de migrants victimes de discrimination par nationalité 25

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] Enquête sur la présence des migrants ".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société.

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière du ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas (Projet COMPASS).

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe de l'INSTAT et de la DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :

COMPASS
Orienter les migrations sûres

OIM
ONU MIGRATION

Ministère des Affaires étrangères

Ce projet est financé par le ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas

© Organisation internationale pour les migrations (OIM) Octobre 2021

OIM
ONU MIGRATION

Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation du Mali
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali
Tel. : +223 20 22 76 97
E-mail : dtmmali@iom.int
Site Internet : https://www.dtm.iom.int/Mali

DEFINITION DES CONCEPTS

En vue d'avoir une compréhension commune des concepts utilisés, cette section indique les définitions à considérer dans ce rapport à travers les points suivants :

Migrant : L'OIM définit un migrant comme une personne en déplacement, quels que soient : 1) le statut administratif de la personne (en possession ou non d'un titre de séjour valide) ; 2) le caractère volontaire, ou involontaire, du déplacement ; 3) les motifs du déplacement ; et 4) la durée du séjour.

Système de Suivi des Populations Mobiles : le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.

Trafic de migrants : le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat (Protocole contre le trafic c illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale, 2000, art. 3 a).

Traite des êtres humains : le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes (l'acte), par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages (le moyen) pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation (le but). L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. Par ailleurs, « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés », le terme « enfant » désignant toute personne âgée de moins de 18 ans[1].

Travail forcé : désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.[2]

Exploitation : Aucune définition reconnue au niveau internationale n'est disponible. Le Protocole sur la traite des personnes ne définit pas « l'exploitation », mais fournit plutôt une liste ouverte d'exemples comprenant, « au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui.

[1] Article 3 du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, dit « Protocole de Palerme » (2000).
[2] Article 1 de la Convention N°29 sur le travail forcé (1930).

INTRODUCTION

Le Mali est un important carrefour migratoire en Afrique de l'Ouest, étant à la fois un pays d'origine, de transit et de destination pour des milliers de migrants. La position géographique du Mali et ses frontières perméables qu'elle partage avec sept pays, combinées à son histoire, placent le pays au centre des différentes dynamiques des flux migratoires. En 2020, l'UNDESA a enregistré plus de 485 000 migrants vivant au Mali, dont 85% sont des ressortissants de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre.[3] Le Mali est un point de transit stratégique par rapport à sa position géographique, entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest et Centrale, facilite le départ des candidats à la migration régulière et irrégulière. Il a établi des accords bilatéraux d'établissement et de circulation avec des pays d'Afrique centrale et du Maghreb, rendant encore plus attractif un passage par le Mali, car ces accords facilitent la poursuite de la migration vers le Nord (Daniel, 2009).

Les ressources minières, les activités agricoles, les échanges commerciaux, sont des facteurs attrayants au Mali qui poussent les étrangers à venir pour travailler dans ces différents secteurs. Les étrangers au Mali sont principalement celles de l'Afrique subsaharienne qui se déplacement généralement pour avoir de meilleures opportunités d'emploi ou de moyens de subsistances. La région ouest-africaine est une grande zone de départ. Le dynamisme de certains secteurs de l'économie que connaît actuellement le Mali attire de plus en plus les migrants ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest vers ce pays.

La situation sécuritaire dans certaine partie du pays, ne permet pas de garantir une mobilité sûre des migrants. Toutefois, depuis 2012, le Mali fait face à une crise multidimensionnelle où les conditions économiques et les situations politiques et sécuritaires poussent à la mobilité. Face à l'insécurité au Nord et au Centre du Mali, certains migrants en départ et en transit, sont souvent exposés à des risques de kidnappings, de travail forcé dans certaines zones maitrisées par les groupes armées, de traite de personnes, de trafic de migrants, d'abus et d'exploitation.

Afin de renforcer la gouvernance pour des migrations sûres et ordonnées, sur la base de données factuelles, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) accompagne ses partenaires au Mali dans plusieurs initiatives de gestion de l'information. Depuis 2016, l'OIM a mis en œuvre la composante de suivi des flux migratoires (FMP) de la Matrice de Suivi des Déplacement (DTM), en collaboration avec les autorités nationales et locales, afin de fournir des informations sur les flux de migrants en transit au Mali, leurs profils socio-économiques, ainsi que les défis auxquels ils font face le long des routes.

C'est dans ce cadre que l'OIM, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), a mis en œuvre une enquête dite de Présence des Migrants. Cette enquête a pour objectif de mettre en lumière les tendances, profils, vulnérabilités et besoins spécifiques des populations migrantes afin de mettre en place un cadre spécifique en faveur de la protection des migrants, de la lutte contre la traite et de la promotion d'un retour sûr et digne en vue d'une réintégration durable.

[3] https://www.un.org/development/desa/pd/themes/international-migration

Plus spécifiquement, cette enquête vise à :

- ✓ Produire un profil démographique et socio-économique par type des migrants actuellement dans les zones géographiques ciblées ;
- ✓ Déterminer le parcours migratoire et les intentions futures des migrants ;
- ✓ Classifier les zones à forte présence migratoire selon les facteurs économiques d'attractivité dans les zones géographiques ciblées ;
- ✓ Déterminer les risques et vulnérabilités auxquels les migrants font face et identifier avec précision les zones à risques ;
- ✓ Avoir une meilleure compréhension des zones à risque de traite et d'exploitation des migrants ;
- ✓ Identifier les réponses programmatiques possibles contre la traite et d'exploitation.

1. METHODOLOGIE

Cette enquête s'est déroulée entre juillet et août 2021, dans les régions de Kayes, Sikasso et dans le District de Bamako où, selon l'Enquête Modulaire Permanente Auprès des Ménages (EMOP) de l'INSTAT réalisée chaque année, une population migrante importante vie dans ces régions.

L'enquête s'est concentrée sur les principales communes des trois zones (Kayes, Sikasso et District de Bamako) où le dynamisme économique (orpaillage, agriculture, commerce, tailleurs, maçons, menuisiers, etc.) attire de nombreux migrants venant des pays voisins du Mali. L'enquête EMOP a aidé dans la sélection des localités de travail en se basant sur le nombre de migrants vivant actuellement dans ses localités.

1.1 Échantillonnage :

Dans le cadre de cette enquête, la population cible était les « migrants économiques », c'est-à-dire les personnes âgées de 18 ans ou plus nées à l'étranger, résidants au Mali et qui exercent une activité économique. Cette migration de travail est principalement originaire de l'Afrique de L'Ouest et du Centre, particulièrement du Burkina Faso, Guinée-Conakry, Niger, Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana et du Sénégal.

Sur la base de la population totale des migrants économiques des trois régions retenues, un échantillon de 1 094 de ces migrants a été sélectionné. La taille de cet échantillon a été répartie proportionnellement à la taille de la population migrante de chacune des communes des régions retenues, c'est-à-dire Kayes, Sikasso et le District de Bamako. Ensuite, trois communes ayant un nombre important de migrants économiques ont été tirées par région.

Tableau 1: Taille de l'échantillon par commune

Région/Cercle	Commune	Migrants prévus	Migrants enquêtés
		Effectif	Effectif
Kayes		370	381
	Karakoro	120	138
	Tafacirga	150	143
	Sitakilly	100	100
Sikasso		359	378
	Garalo	103	103
	Gouanan	156	175
	Farakoro	100	100
Bamako		365	371
	Commune I	125	125
	Commune IV	100	109
	Commune V	140	137
Total		**1094**	**1130**

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

Au niveau de chaque commune, avec l'appui des informateurs clés (autorités communales), au maximum cinq villages ou localités (quartiers pour Bamako) ont été sélectionnés en s'assurant d'une présence importante de migrants économiques. Au sein de ces villages ou quartiers sélectionnés, après

un dénombrement exhaustif de la population migrante économique, un échantillon de migrants a été tiré aléatoirement et enquêté.

1.2 Outils de collecte de données :

Trois outils de collecte des données ont été utilisés pour cette enquête :

1. Un **questionnaire auprès d'informateur clé** qui a permis de localiser et de retenir avec les autorités communales et coutumières une liste des principaux lieux (village, quartier, localités) abritant un nombre important de migrants économiques.
2. Un **outil de dénombrement** des migrants âgés de 18 ans ou plus qui a permis de dénombrer l'ensemble des ménages des lieux retenus à partir desquels les ménages ayant au moins un migrant économique ont été identifiés. Cette étape a permis de créer une liste exhaustive des migrants économiques habitant dans ces zones.
3. Enfin, un **questionnaire individuel** qui a permis de mener une enquête individuelle auprès des migrants économiques sélectionnés aléatoirement sur la base des listes exhaustive des migrants économiques réalisé à travers l'outil 2.

1.3. Situation de la collecte des données

La collecte des données sur le terrain a été mise en œuvre par 20 enquêteurs de l'INSTAT. Ils ont été recrutés et formés pendant quatre jours par l'équipe de l'INSTAT et de l'OIM. L'équipe était constituée de 8 femmes et 11 hommes.

La collecte des données a permis de dénombrer au total 1 598 migrants dont 553 à Kayes, 499 à Sikasso et 546 dans le District de Bamako.

Tableau 2: Répartition des migrants dénombrés par région, cercle et commune

Région	Cercle	Commune	Effectif de migrants dénombrés
Kayes	Kayes	Karakoro	160
		Tafacirga	192
		Sous total	**352**
	Kenièba	Sitakilly	201
		Sous total	**201**
		Total	**553**
Sikasso	Bougouni	Garalo	137
		Sous total	**137**
	Yanfolila	Gouana	227
		Sous total	**227**
	Kolondièba	Farakoro	135
		Sous total	**135**
		Total	**499**
District de Bamako	Bamako	Commune I	141
		Commune IV	167
		Commune V	238
		Sous total	**546**
		Total	**1598**

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

La situation de la collecte des données montre également que le nombre de migrants ciblés au début a pu être atteint et même dépassé. En effet, pour un échantillon de mille quatre-vingt-quatorze (1094) migrants qui devraient être enquêtés, mille cent-trente (1130) ont pu être enquêtés, soit un taux de réalisation de 103%. Ce résultat est valable pour certaines communes telles que Karakoro dans le cercle de Kayes, Gouanan dans le cercle de Yanfolila et la commune IV du District de Bamako. Par ailleurs, il est à noter que le quota de migrants à enquêter de la commune de Karakoro dans la région de Kayes n'a pas pu être obtenu à cause de la mobilité forte des migrants dans ces zones faisant frontière avec le Sénégal et la Mauritanie et qui sont principalement des commerçants. Ce quota a été complété dans les communes voisines (Tafacirga, Diboli, Ségala et le chef-lieu de la commune de Kayes). La commune de Bolo Fouta a été aussi remplacée par une commune voisine appelée Gouanan, parce que les sites miniers qui abritaient les migrants à Bolo Fouta sont fermés. De plus, la commune de Garalo a été remplacée par celle de Yinindougou pour les mêmes raisons évoquées précédemment. Le quota de la commune de Farakoro a été complété dans un village de la commune de Kolondieba proche de Farakoro.

Dans l'analyse des données par zones, des domaines d'études ont été regroupées selon le quota de l'échantillon par communes et les caractéristiques socio-démographiques des migrants. Le domaine 1 est composé des communes de Kayes, Tafacirga et Karakoro, Diboli, Segala) ; le domaine 2 de la commune de Sitakilly ; le domaine 3 de la commune de Gouana ; le domaine 4 la commune de Garalo ; domaine 5 composé des communes de Farakoro et de Kolondieba ; et enfin les domaines 6, 7 et 8 composés chacun et respectivement de la commune I, IV et V du District de Bamako.

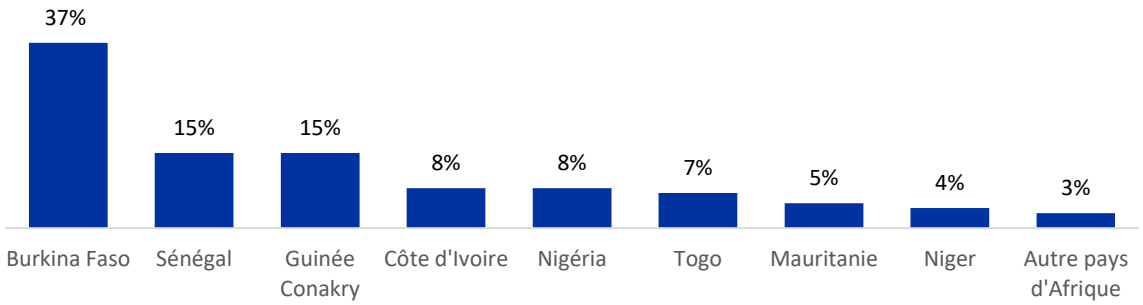
2. RESULATS

2.2. Profil sociodémographique des migrants enquêtés

Cette partie examine les caractéristiques sociodémographiques des migrants et permet de mieux cibler les interventions des différents programmes qui apportent des réponses aux besoins spécifiques des migrants.

Parmi les migrants enquêtés dans les trois zones couvertes, les ressortissants Burkinabés sont les plus nombreux (37%), suivis des Guinéens (15%), Sénégalais (15%), Nigérians (8%), Ivoiriens (8%) et Togolais (7%).

Figure 1:Répartition des migrants par nationalité

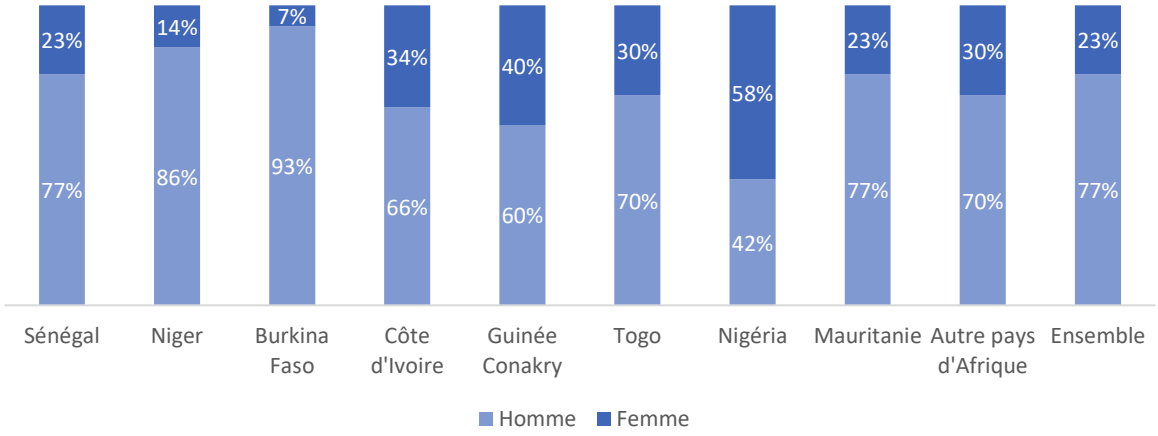


Source : Enquête sur la migration_Edition1 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

La majorité des migrants interrogés sont des hommes (77%) tandis qu'une minorité de femmes (23%) a été interviewée, et ce quel que soit la nationalité, sauf chez les migrants nigérians où les femmes sont plus nombreuses (58%).

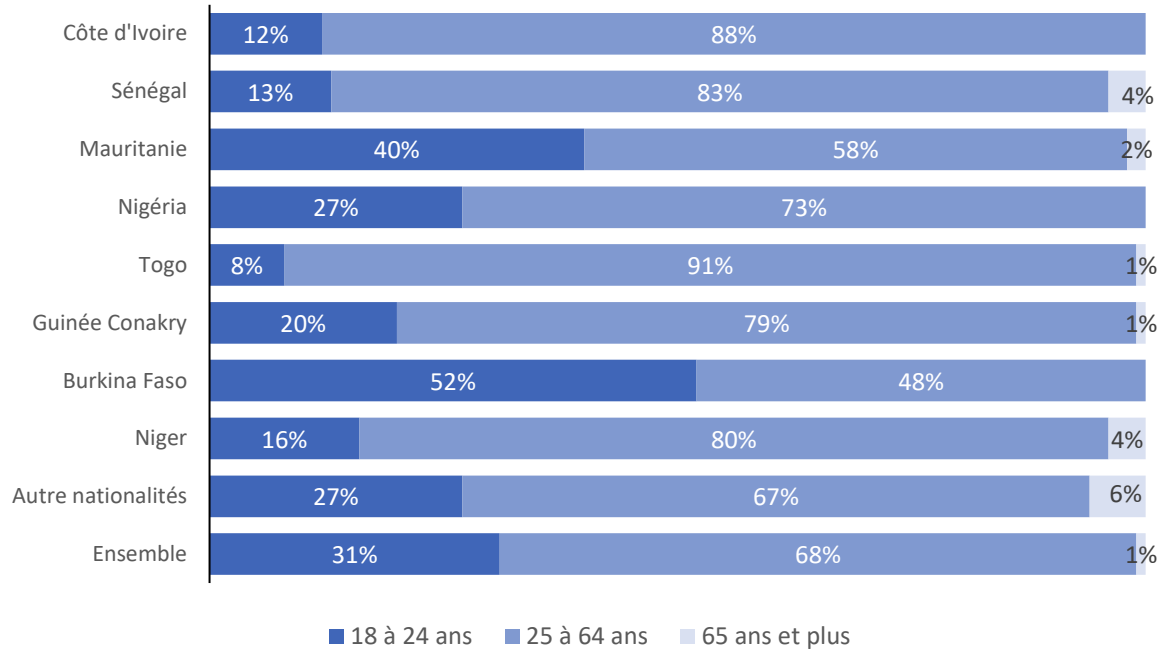
Selon les dernières statistiques des personnes victimes de traite assistées au retour volontaire et à la réintégration (programmes OIM) vers leur pays d'origine, les Nigérianes (plus de 90%) représentent la quasi-totalité des migrants assistés depuis le Mali. Ceci laisse à penser qu'une proportion importante se trouvant dans certaines zones couvertes, pourraient être des personnes vulnérables et parfois même victime de traite et d'exploitation.

Figure 2: Répartition des migrants par nationalité selon le sexe



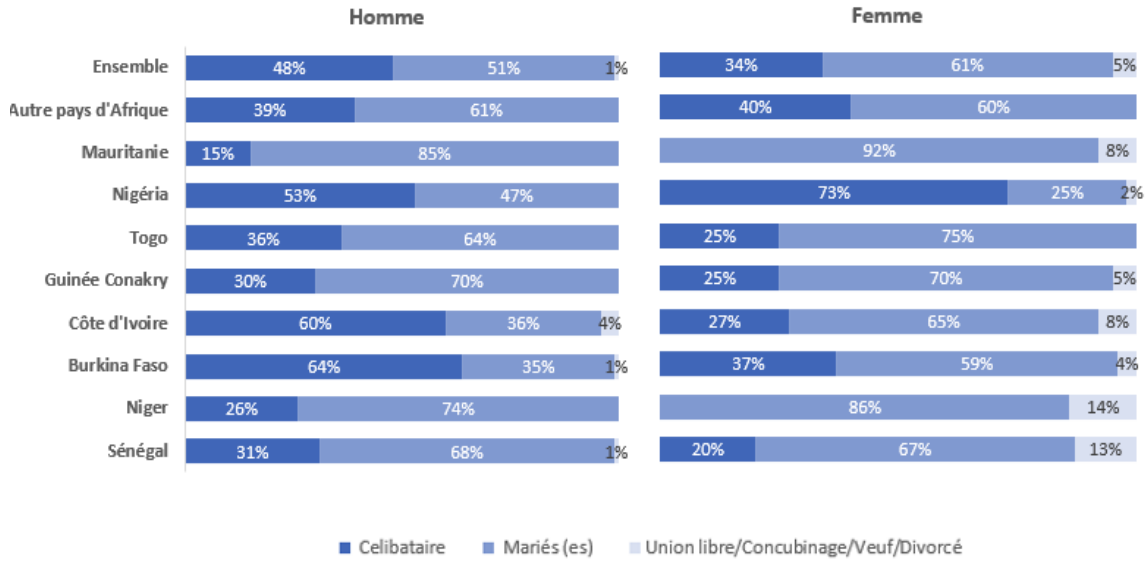
Les migrants enquêtés sont majoritairement des adultes entre 25 et 64 ans (68%) tandis que près d'un tiers de l'échantillon a entre 18 et 24 ans (31%). Des résultats relativement identiques sont observés pour toutes les nationalités sauf chez les Burkinabés dont plus de la moitié (52%) a entre 18 et 24 ans.

Figure 3: Répartition des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge



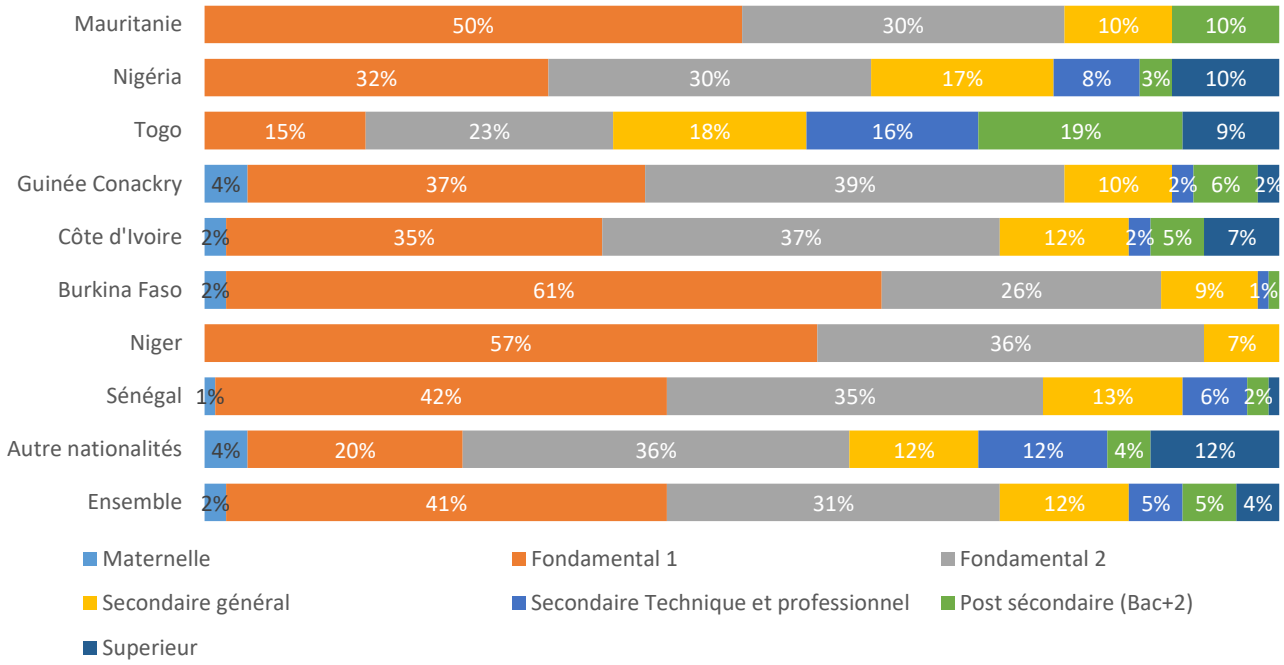
Le Graphique 4 montre que les hommes migrants interrogés sont majoritairement des mariés (51%). Les ressortissants de la Mauritanie (85%), du Niger (74%) et de la Guinée (70%) ont pour la plupart ce même statut. Quant aux femmes migrantes, elles sont pour la plupart mariées quel que soit la nationalité sauf pour les Nigérianes dont la proportion de célibataires est la plus élevée (73%). Le Nigéria constitue la principale nationalité des migrants victimes de traite assistée par l'OIM pour le retour volontaire vers leur pays d'origine. Elles sont pour la plupart exposées à des risques de traite et de trafic dans les zones de fortes d'attraction économiques.

Figure 4: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut matrimonial



La proportion de migrants enquêtés ayant déclaré n'avoir reçu aucune éducation formelle (aucun niveau) est de 2%. Près de la moitié des migrants interrogés (41%) ont déclaré avoir atteint au moins le niveau d'éducation primaire (fondamental 1), 31% le niveau fondamental deux et 17% le niveau secondaire. Par ailleurs, l'analyse révèle une proportion très faible de migrants qui ont le niveau supérieur (9%). Ces résultats demeurent valables pour toutes les nationalités qui ont majoritairement un niveau fondamental. Chez les Togolais, plus de la moitié (62%) ont atteint au moins le niveau secondaire. Cette proportion représente 38% chez les Nigérians et 26% chez les Ivoiriens. La main d'œuvre technique qualifiée étrangère est très sollicitée au Mali dans les différents secteurs d'activités génératrice de revenus.

Figure 5: Répartition des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation



2.3. MOBILITE DES MIGRANTS ENQUETES

Dans cette partie, il est question de la durée de résidence des migrants au Mali, les raisons de migration, le choix du pays de destination, l'organisation du voyage, les intentions de quitter le pays d'accueil et du retour dans le pays d'origine.

2.3.1 Parcours migratoire et modalités de voyage des migrants

La majorité des migrants (68%) réside au Mali depuis plus de 12 mois et seulement moins d'un pour cent sont arrivés au Mali depuis moins de deux semaines. De plus, l'analyse montre que quel que soit la nationalité, la durée moyenne de résidence au Mali est de 12 mois ou plus. Toutefois, chez les Burkinabés et les Nigérians, près de la moitié sont arrivés il y a moins de 12 mois.

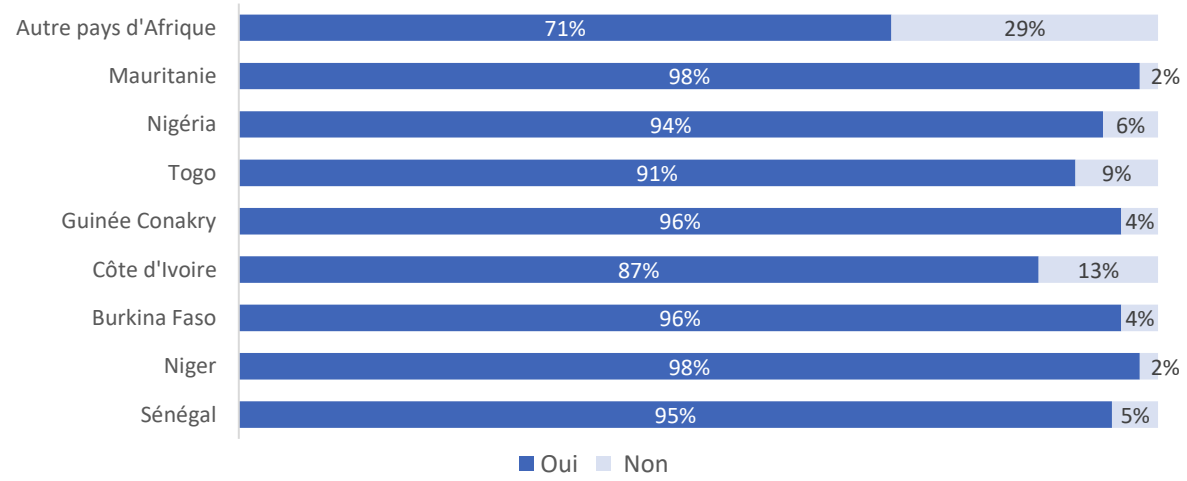
*Tableau 3: Répartition **(%)** des migrants par nationalité selon la durée de résidence*

Nationalité	Durée de résidence					
	Moins de 2 semaines	Entre 2 semaines et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois	**Total**
Sénégal	1	2	5	4	89	**100**
Niger		2	10	8	80	**100**
Burkina Faso	1	12	16	24	46	**100**
Côte d'Ivoire		4	1	18	76	**100**
Guinée Conakry		2	4	9	85	**100**
Togo		1	1	3	95	**100**
Nigéria	1	12	12	22	52	**100**
Mauritanie		8	2	15	75	**100**
Autre pays d'Afrique		6	9	12	73	**100**
Total	**1**	**7**	**9**	**15**	**68**	**100**

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

La plupart des migrants interrogés (94%) ont indiqué avoir choisi le Mali comme pays de destination finale avant de partir. Les ressortissants des différents pays dans leur majorité ont indiqué avoir choisi le Mali comme destination finale.

Figure 6: Répartition des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination



Les raisons économiques (recherche d'emploi et de meilleurs moyens de subsistance) constituent la principale raison d'immigration au Mali. En effet, neuf migrants enquêtés sur dix (91%) ont affirmé être venus au Mali pour des raisons économiques. Les motifs du départ des migrants varient en fonction du sexe du migrant enquêtés. Ainsi, l'analyse des données montre que les hommes migrent davantage pour des raisons économiques (97%). En revanche, les femmes ont évoqué les raisons économiques (71%), le mariage (18%), la réunification familiale (6%) et la guerre et les conflits comme principaux motifs départ.

Les raisons familiales et de mariage ont été évoqués respectivement par 2% et 4% des migrants. Les migrants mauritaniens sont les plus nombreux à avoir déclaré la réunification familiale et le mariage comme principal motif de leur présence (respectivement 8% et 17%).

Une faible proportion des migrants interrogés (2%) a affirmé durant l'enquête avoir quitté leur pays d'origine pour des raisons d'insécurité (conflit et guerre). Ils sont principalement des migrants originaires du Nigéria et de la Côte d'Ivoire.

La moitié (67%) des migrants ont choisi le Mali comme destination finale pour des raisons d'opportunités d'emploi (tableau 4). Ce même motif a été évoqué par tous les ressortissants pour justifier leur présence. En outre, un peu moins de deux migrants sur dix (19%) ont affirmé avoir choisi le Mali à cause des conditions attrayantes (emploi, éducation, santé et protection). Par ailleurs, d'autres raisons principales telles que la présence des membres de la famille ou de compatriotes ont été évoquées par les migrants, notamment par les Nigériens et les Mauritaniens (respectivement 16% et 18% ; 21% et 29%).

*Tableau 4: Répartition **(%)** des migrants par nationalité selon la raison de choix du Mali comme pays de destination*

Nationalité	Facilité d'accès aux procédures de demande d'asile	Conditions de vie attrayantes (Emploi, Éducation, Santé, Protection	Opportunités d'emploi	Présence des membres de la famille dans la localité	Présence importante de compatriotes dans la localité	Sécurité	J'ai suivi mes amis / la famille (Voyage en groupe)	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	4	11	66	7	8	2	2	**100**
Niger	2	2	60	16	18	0	2	**100**
Burkina Faso		19	74	2		2	1	**100**
Côte d'Ivoire	2	30	51	7		5	4	**100**
Guinée Conakry	11	26	47	4	1	1		**100**
Togo	1	25	59	8	0	3	2	**100**
Nigéria	4	23	63	3	3	1	1	**100**
Mauritanie	2	0	46	21	29	0	2	**100**
Autre pays d'Afrique	30	21	42	6				**100**
Total	**4**	**19**	**67**	**7**	**4**	**2**	**3**	**100**

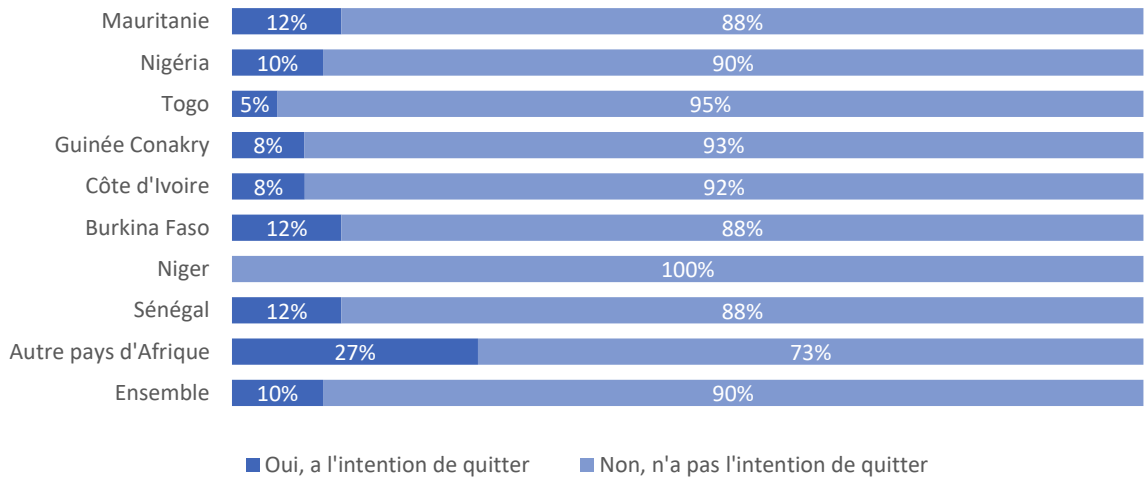
La majorité des migrants interrogés (71%) a affirmé avoir voyagé seul pour arriver au Mali, dont une part plus importante chez les hommes (75%), que chez les femmes (58%). Les hommes qui ont déclaré voyager seul étaient principalement du Niger (88%), de la Guinée Conakry (81%), du Sénégal (80%), du Togo (78%) et de la Côte d'Ivoire (78%). Les femmes migrantes qui ont voyagé seules proviennent essentiellement du Burkina Faso (78%), du Nigéria (75%), de la Mauritanie (75%), de la Guinée Conakry (54%) et du Sénégal (51%).

Tableau 5: Répartition des migrants par nationalité et par sexe, selon l'organisation du voyage

Nationalité	Homme			Femme			Total		
	Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?			Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?			Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?		
	J'ai voyagé(e) seul (e)	J'ai voyagé(e) avec un groupe	Total	J'ai voyagé(e) seul (e)	J'ai voyagé(e) avec un groupe	Total	J'ai voyagé(e) seul (e)	J'ai voyagé(e) avec un groupe	**Total**
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	80	20	100	51	49	100	73	27	**100**
Niger	88	12	100	29	71	100	80	20	**100**
Burkina Faso	70	30	100	78	22	100	70	30	**100**
Côte d'Ivoire	76	24	100	46	54	100	65	34	**100**
Femmes Guinée Conakry	81	199	100	54	46	100	70	30	**100**
Togo	78	22	100	46	54	100	68	32	**100**
Nigéria	71	29	100	75	25	100	73	27	**100**
Mauritanie	5	35	100	75	25	100	67	33	**100**
Autre pays d'Afrique	72	27	100	40	60	100	63	38	**100**
Total	**75**	**26**	**100**	**58**	**42**	**100**	**71**	**29**	**100**

Seul 10% des migrants envisagent de quitter cette localité dans les douze (12) prochains mois. Parmi l'ensemble des nationalités, très peu indiquent vouloir quitter le lieu de résidence au cours de la même période.

Figure 7: Répartition des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois



Parmi les 10 pour cent de migrants enquêtés qui envisagent de quitter le Mali, 47% ont affirmé comme destination finale leur pays de résidence habituelle et 32% souhaitent se rendre dans une autre localité mais toujours au Mali. Seul 14% souhaitent se rendre dans un autre pays de la région et 7% dans une autre région (Afrique du Nord, Europe, etc.)

La quasi-totalité des migrants enquêtés (90%) n'envisagent pas de quitter définitivement leur localité de déplacement dans les 12 prochains mois. Cependant, dans la proportion restante (10%) ayant l'intention de quitter la localité, les ressortissants du Nigéria (88%) et du Sénégal (56%) ont dans leur majorité exprimé leur intention de retourner dans leurs pays de résidence habituelle. Quant aux autres ressortissants, ils veulent aller hors de leurs pays de résidence habituelle.

Tableau 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs

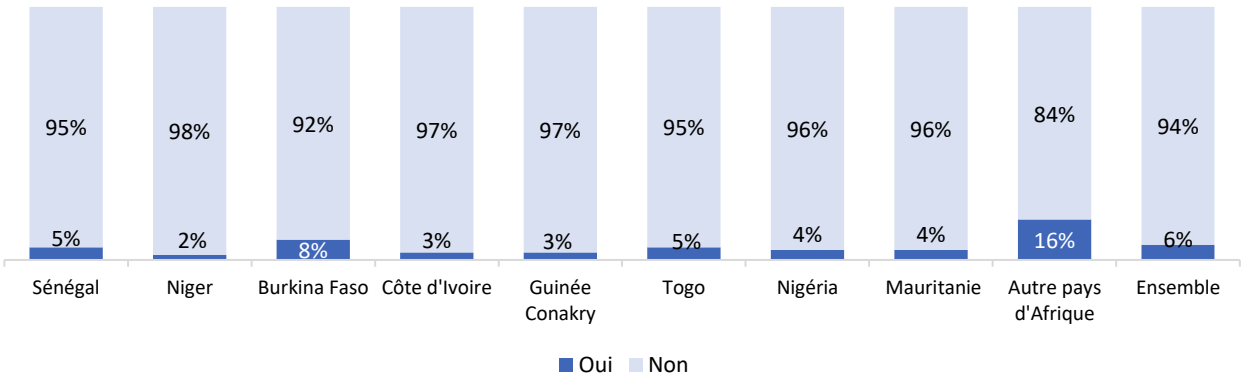
Nationalité	Retour vers le pays de résidence	Non, ailleurs au Mali	Non, ailleurs dans la région (Afrique de l'Ouest et du Centre)	Non, ailleurs dans une autre région (Afrique de l'Est, du Nord, Europe, etc.)	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	56	6	33	6	**100**
Burkina Faso	42	51	4	2	**100**
Côte d'Ivoire	25	25		50	**100**
Guinée Conakry	42	50	8		**100**
Togo	33	33	33		**100**
Nigéria	88	13	0		**100**
Mauritanie	50		50		**100**
Autre pays d'Afrique	43		14	43	**100**
Ensemble	**47**	**32**	**14**	**7**	**100**

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

2.3.2 Financement du voyage et intentions futures

En ce qui concerne le financent du voyage, la majorité des migrants (94%) a affirmé qu'aucune dette n'a été contractée et qu'ils ont financé leurs voyages sur fonds propres. Par ailleurs, une proportion de 6% des migrants ont affirmé avoir contracté une dette pour financer leur voyage. Parmi ces migrants, ceux en provenance du Burkina Faso, Sénégal, Togo et Nigéria, ont été respectivement les plus concernés par cette situation d'endettement pour le financement du voyage vers le Mali.

Figure 8: Répartition des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage (%)



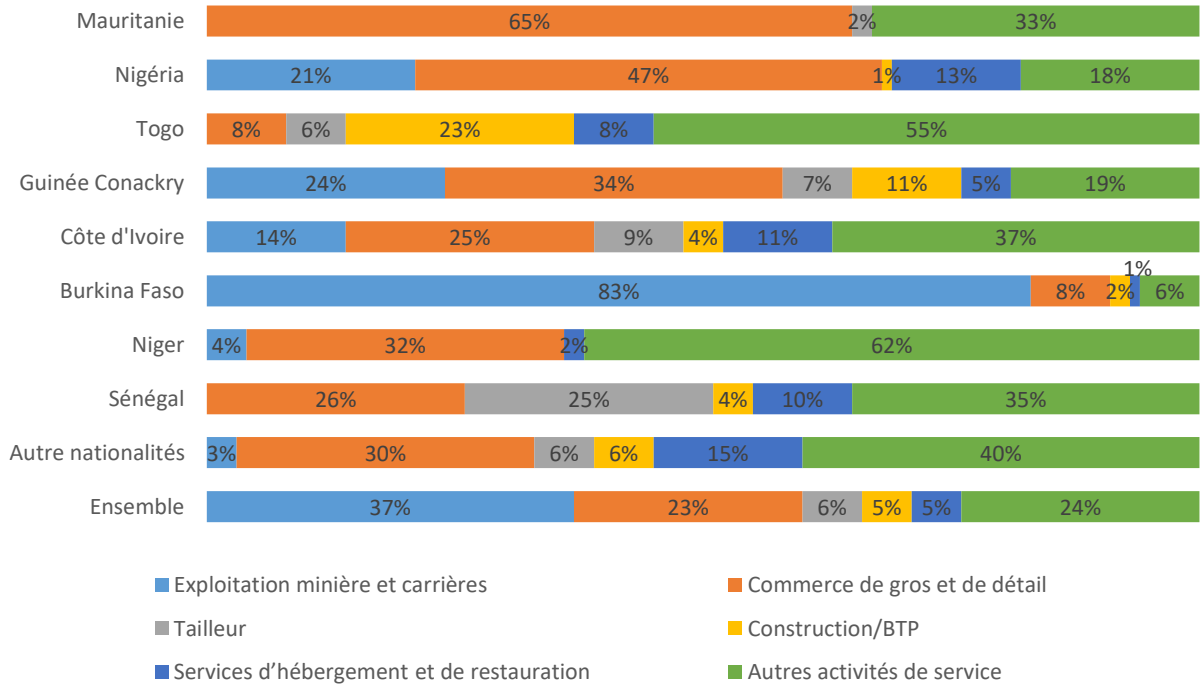
2.4. SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES

2.4.1. Activités économiques et situation professionnelle des migrants

Dans les différentes zones couvertes par l'enquête, l'exploitation minière (37%) et le commerce (23%) ont été les principales activités génératrices de revenus de la majorité des migrants interrogés. Les migrants enquêtés au Mali travaillent dans différentes branches d'activité. Dans le domaine de l'agriculture, les ressortissants guinéens (44%) et burkinabés (33%) sont les plus nombreux. Au niveau du secteur de la pêche et de l'élevage, ce sont les Mauritaniens et les Sénégalais qui sont plus présents (respectivement 54% et 42%) dans ce secteur d'activité.

S'agissant du secteur des mines, les ressortissants qui y travaillent plus sont les Burkinabés (82%). Dans le domaine de la manufacture, de l'industrie de production et de construction, les Togolais et les Guinéens se distinguent par leur effectif cumulé soit respectivement 75%. En outre, les activités de gestion de l'eau, de l'énergie, de l'électricité, de l'assainissement et de déchets attirent plus les Ivoiriens et les Togolais que les autres ressortissants. Quant au commerce, il est exercé par plusieurs ressortissants avec à leur tête les Guinéens (22%), suivis par les Sénégalais (17%), les Nigérians (16%), les Mauritaniens (13%) et les Burkinabés (13%). L'hébergement et la restauration sont des branches d'activités prisées majoritairement par les Sénégalais, les Nigérians, les Ivoiriens et les Togolais. Dans les domaines de la boucherie et de la couture, les ressortissants les plus nombreux sont respectivement les Nigériens (90%) et les Sénégalais (64%).

Figure 9: Répartition des migrants par branche d'activité selon la nationalité



Les données du tableau 7 montrent que plus de six migrants enquêtés sur dix (62%) sont des travailleurs indépendants et 38% des employés. Une grande proportion de migrants venant du Togo (54%) et du Burkina Faso (53%), ont indiqué être employés. Cependant, les migrants du Niger (80%) et du Nigéria (77%) ont été les principales nationalités à avoir déclaré qu'ils sont des travailleurs indépendants au moment de l'interview. Chez les femmes, 80% ont affirmé être des travailleurs indépendants, contre 56% chez les hommes.

Tableau 7: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut dans l'occupation

Nationalité	**Employé (e)**	**Travailleur indépendant**
	(%)	(%)
Sénégal	28	72
Niger	20	80
Burkina Faso	53	47
Côte d'Ivoire	28	72
Guinée Conakry	26	74
Togo	54	46
Nigéria	23	77
Mauritanie	33	67
Autre pays d'Afrique	34	66
Ensemble	**38**	**62**

Plus de la moitié des migrants interrogés (53%) ont affirmé qu'ils étaient des travailleurs indépendants dans leur pays d'origine ou de départ avant d'entamer leur voyage (55% chez les femmes et 53% chez les hommes). Une proportion importante (24%, dont 25% chez les hommes et 19% chez les femmes) a aussi affirmé qu'ils étaient des employés avant leur départ.

Le revenu mensuel moyen des migrants est estimé à 104 642 FCFA. Celui-ci est de 112 924 FCFA chez les hommes et 77 432 FCFA chez les femmes. L'analyse selon la nationalité permet de faire ressortir deux groupes de migrants. Le premier dont le revenu mensuel dépasse un peu 100 000 francs CFA est composé principalement de Mauritaniens, Ivoiriens, Sénégalais et Burkinabés. Le second groupe, dont le revenu mensuel ne dépasse pas 100 000 francs CFA, comporte les ressortissants du Nigéria, de la Guinée Conakry et du Niger. Le revenu moyen mensuel de la branche d'activité « *Manufacture et Industrie de production, Construction* » est environ de 114 000 Fcfa. Ce montant dépasse un peu plus les revenus moyens mensuels de l'exploitation minière (6%), du tailleur (6%) et du commerce (11%).

Tableau 8: Répartition des migrants par nationalité selon le sexe et revenu moyen mensuel

Nationalité	**Homme**	**Femme**	**Total**
	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois) ?	**A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois) ?**	**A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois) ?**
	Moyenne	Moyenne	**Moyenne**
Sénégal	118 202	95 410	**112 911**
Niger	73 721	119 286	**80 100**
Burkina Faso	112 909	44 074	**108 398**
Côte d'Ivoire	130 600	85 000	**115 000**
Guinée Conakry	104 324	78 841	**94 313**
Togo	103 182	59 792	**90 000**
Nigéria	113 026	87 019	**98 000**

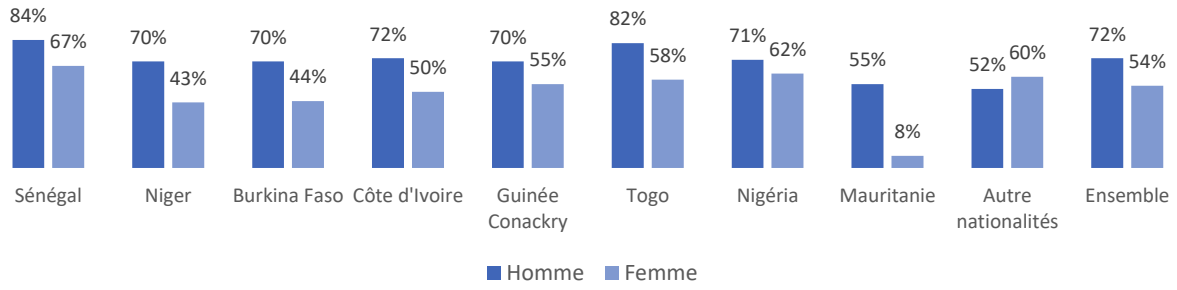
Mauritanie	152 938	28 333	**124 183**
Autre pays d'Afrique	110 000	90 500	**103 906**
Ensemble	**112 924**	**77 432**	**104 642**

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

2.4.2 Transfert de fonds

Plus de sept hommes migrants sur dix (72%) ont effectué des transferts monétaires à leurs ménages d'origines tandis que les femmes qui ont envoyé de l'argent représentent plus de moitié des femmes migrantes (54%). L'analyse selon la nationalité indique que ce sont les Sénégalais (84%) et les Togolais (82%) qui ont effectué plus de transferts que les autres nationalités. Chez les femmes, ce sont majoritairement les Sénégalaises (67%), Nigérianes (62%), Togolaises (58%) et Guinéennes (56%) qui ont envoyé plus d'argent dans leur pays d'origine par rapport aux autres nationalités.

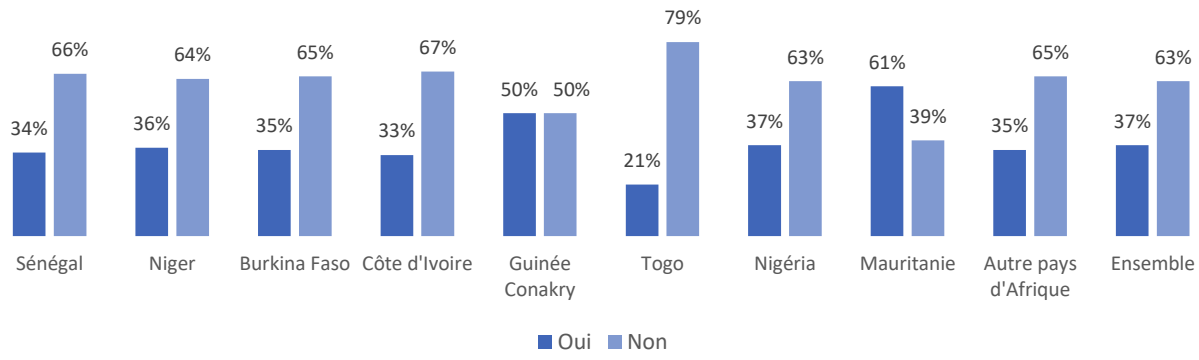
Figure 10: Répartition des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds



Un peu plus de trois migrants sur dix (37%) ont indiqué que leurs familles dépendent fortement des transferts de fonds effectués par les migrants vers leurs pays d'origine. Ceci représente la même proportion (37%) chez les hommes et chez les femmes.

L'analyse des réponses par nationalité révèle que 61% des Mauritaniens et 50% des Guinéens indiquent que leurs familles dépendent fortement des transferts de fonds et ce quel que soit le sexe. C'est chez les femmes migrantes originaires de la Guinée (44%) et du Nigéria (40%) où le transfert de fonds vers les de leurs pays d'origine a été plus important.

Figure 11: Répartition des migrants par nationalité selon la dépendance de leur famille sur les transferts des fonds



2.5. VULNERABILITES ET RISQUES D'EXPLOITATION ET DE TRAITE DES MIGRANTS

Dans le secteur minier, particulièrement dans les activités d'orpaillage traditionnel au Mali, des cas d'exploitations et d'abus de migrants sont notés[4] dans les principales zones où ses activités attirent les migrants. La plupart sont des migrants à la recherche d'opportunité de travail et de moyens de subsistance dans les zones d'attraction économiques.

La situation de vulnérabilité des migrants est dans la plupart du temps liée à leur âge, leur identité de genre, leur race, leur nationalité, etc. Les migrants reçoivent principalement des promesses d'emplois de la part de leurs recruteurs, ou sont motivés par quelques membres de leur famille ou des parents proches, dans le pays d'origine, le pays de transit ou à l'arrivée. Dans l'espoir de trouver des conditions de vie meilleure, ils sont parfois exposés à toutes formes d'abus liées à des horaires de travail excessifs sans repos, faibles rémunération, rétention de salaires, violence physique, maltraitance, etc.

D'autre part, une autre proportion de migrant est exploitée sous toute sa forme, voire victimes de traite (acte : recrutement, hébergement, transport ; moyen : menace, violence, tromperie, paiement ; et but : exploitation). Généralement, au Mali, les migrants originaires du Nigéria sont majoritairement le plus souvent exposés à ces genres de situation d'exploitation dans les zones de forte attraction économique.

Dans le cadre de cette enquête, il n'est pas question de détecter des cas de vulnérabilité ou d'identifier des personnes victimes de traite. Mais plutôt, à travers des questions proxy, permettre d'avoir des informations sur les conditions de travail des migrants, ainsi que les différentes formes d'abus et d'exploitation auxquels ils sont exposés, dans les zones d'attraction économiques au Mali. Il n'en demeure pas moins que les questions de vulnérabilité et de traite des personnes restent des problématiques très sensibles et les informations disponibles restent très faibles. Les informations partagées dans cette section permettent juste d'avoir une perception et un aperçu de la situation sur la vulnérabilité des migrants dans les différentes localités couvertes par l'enquête. Les résultats ne peuvent être ni généralisées ni extrapolées pour tout le Mali.

Les migrants dans le pays d'accueil doivent être protégés et bénéficier d'un certain nombre de droits comme les nationaux. Ainsi, leur protection est nécessaire pour qu'ils puissent être dans les meilleures conditions de travail optimales.

2.5.1 Conditions de travail des migrants

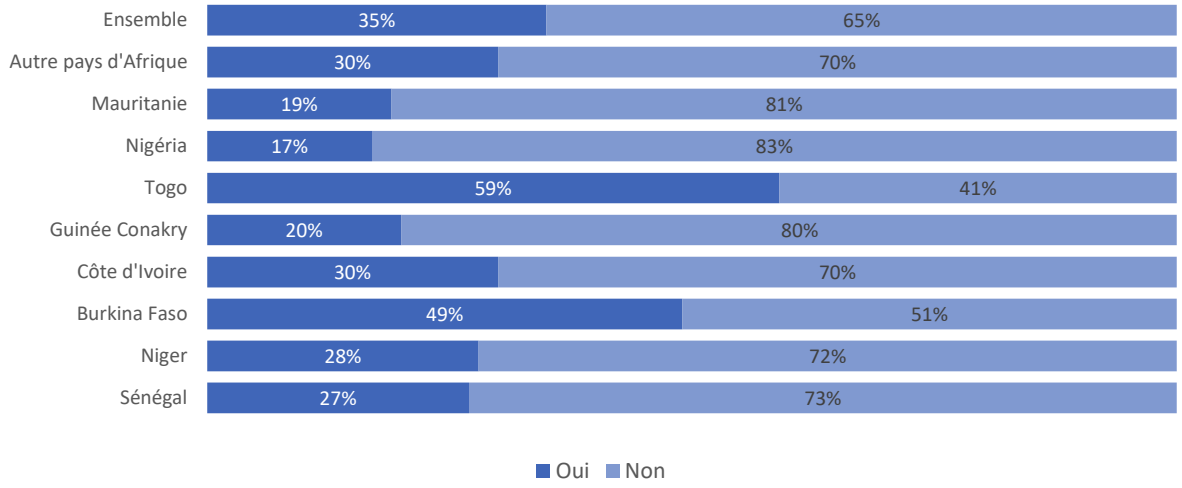
La confiscation du document de voyage des migrants, la liberté de mobilité, le temps de repos et la situation de rémunération des migrants dans le lieu de travail, permettent d'avoir un aperçu sur leurs conditions de travail.

Il apparait que 88% des migrants enquêtés disposent d'un document d'indentification, alors que 12% d'entre eux n'en disposent pas. Les hommes ne disposant pas de document de voyage représentent 12%, contre 9% chez les femmes. Cependant, chez certains ressortissants, il existe une proportion non négligeable de personnes ne disposant pas de documents de voyage. Il s'agit principalement des Burkinabés (20% ; dont 15% des femmes et 20% des hommes) et des Nigériens (12% ; dont 43% des femmes et 7% des hommes).

[4] Etude sur la traite des êtres humains, OIM mai 2021

La majorité des migrants (65%) interrogés a affirmé qu'ils ne disposent pas de contrat de travail. Dans cette situation, les femmes sont plus affectées que les hommes. En effet, plus de 8 femmes enquêtées sur dix disent qu'elles n'ont pas de contrat de travail contre 59% des hommes migrants interrogés. En outre, de l'avis de toutes les nationalités, il n'existe pas de contrat de travail entre eux et leurs employeurs sauf pour les Togolais qui sont relativement nombreux (67%) à affirmer qu'ils ont un contrat de travail.

Figure 12: Répartition (%) des migrants par sexe et nationalité selon l'existence d'un contrat de travail



Les migrants à la recherche d'opportunités de travail depuis leur pays de départ, reçoivent différentes informations, ainsi que des promesses sur les conditions de travail dans le pays de destination. Ainsi, 35% des migrants enquêtés, ont affirmé que les conditions de travail trouvées à leur arrivée au Mali, ne correspondaient pas aux informations préalables reçues avant leur départ. De manière générale, cette proportion est plus importante chez les migrants guinéens (46%), nigériens (41%), burkinabés (39%) et ivoiriens (37%).

La grande majorité des migrants interrogés (98%) a affirmé qu'elle est libre de quitter le travail à leur guise et ce quel que soit le sexe. Cependant, une faible proportion de 2%, principalement des Nigériens (14% chez les femmes), des Mauritaniens (8% chez les femmes) et des Burkinabés (7% chez les femmes), ont affirmé ne pas pouvoir quitter librement leur lieu de travail au moment de l'enquête. Les raisons évoquées ont été principalement, le remboursement d'une dette (la totalité des femmes) et la pression ou menace de l'employeur.

Les migrants interrogés ont affirmé dans leur majorité jouir d'une liberté totale de mouvement (85%). La liberté de mouvement des migrants est quasi totale dans tous les domaines d'étude sauf dans le domaine 5 (Farakoro, Kolondieba) où trois migrants sur dix (30%) sont sous surveillance ou ont une liberté de mouvement limitée. En plus du domaine 5 (Farakoro, Kolondieba), le domaine 2 (Stakilli) est celui aussi où il existe une proportion non négligeable de migrants ne pouvant pas vaquer à leurs occupations librement.

En ce qui concerne la perception sur le travail forcé, au niveau des différentes zones couvertes, 5% des migrants interrogés ont affirmé être obligés de travailler dans leur lieu de migration. Ceci a été

affirmé principalement, par les Ivoiriens (12%), les Mauritaniens (8%), les Sénégalais (8%) et les Nigérians (7%).

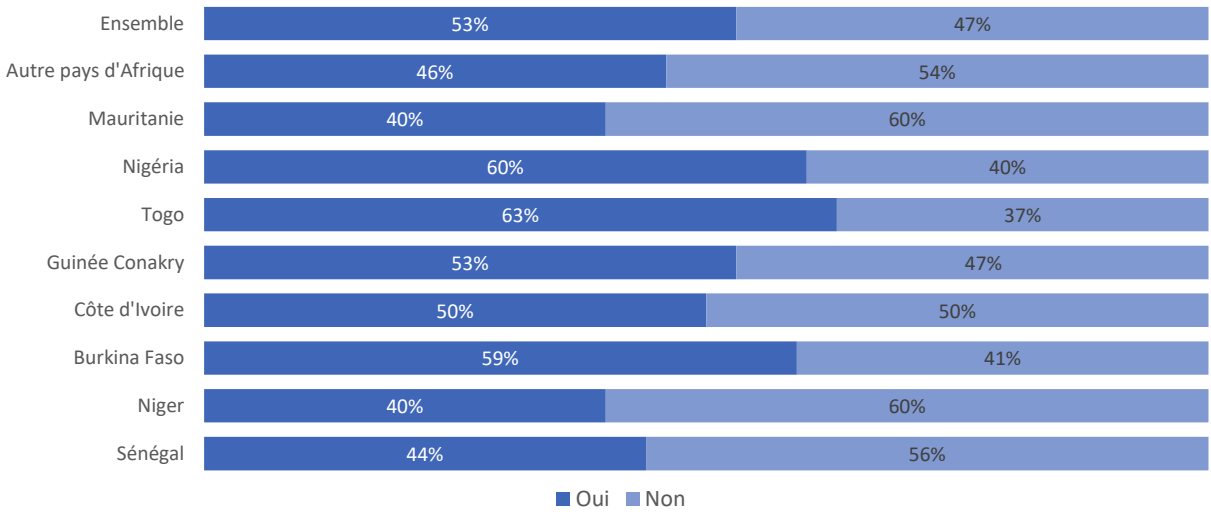
Un peu plus de cinq migrants sur dix (59%) ne disposent pas de temps de repos. Ce résultat est le même aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Dans tous les domaines d'étude, les migrants ont du temps pour se reposer sauf dans le domaine d'étude 1 (Commune de Kayes Tafacirga, Karakoro, Diboli, Segala) où la moitié des migrants ne bénéficie pas de temps de repos (50%). En outre, l'analyse montre qu'au moins 50% des femmes dans les domaines d'étude 2, 5, 6 et 8 n'ont pas de temps de repos.

Le fait de travailler au-delà des heures normales sans rémunération est une forme d'exploitation de travail auquel les migrants, souvent sans papiers ou visa de travail, font souvent face. Les résultats montrent qu'à peu près un quart (24%) des migrants enquêtés ont affirmé qu'ils travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Une proportion d'hommes non moins importante (27%) travaille également dans ces conditions et les femmes (15%) sont soumises à des temps de travail excessifs. Cette situation est plus marquée dans les domaines 5, 8 et 2 où respectivement la proportion de migrants ayant un temps de travail excessif est respectivement de 43%, 34% et 31%.

Un peu plus de cinq migrants sur dix (54%) sont rétribués pour leur travail. Cependant, ils sont 47% de migrants à ne recevoir aucune rémunération. L'analyse selon le sexe indique que plus d'un migrant travailleur sur deux (55%) de sexe masculin sont rémunérés, alors que 52% des femmes migrantes qui travaillent ne reçoivent pas de rémunération.

De l'ensemble des domaines d'études, les domaines 1, 6 et 7 sont ceux où plus de la moitié des migrants ne sont pas rémunérés. De plus, dans les domaines 1, 5, 6, 7 et 8, les femmes migrantes qui travaillent sont relativement plus nombreuses à ne pas être rémunérées pour leur travail. Les problèmes liés à la rémunération ont été particulièrement évoqués chez les migrants nigériens (60%), mauritaniens (60%), sénégalais (56%), guinéens (47%), burkinabés (41%) et nigérians (40%).

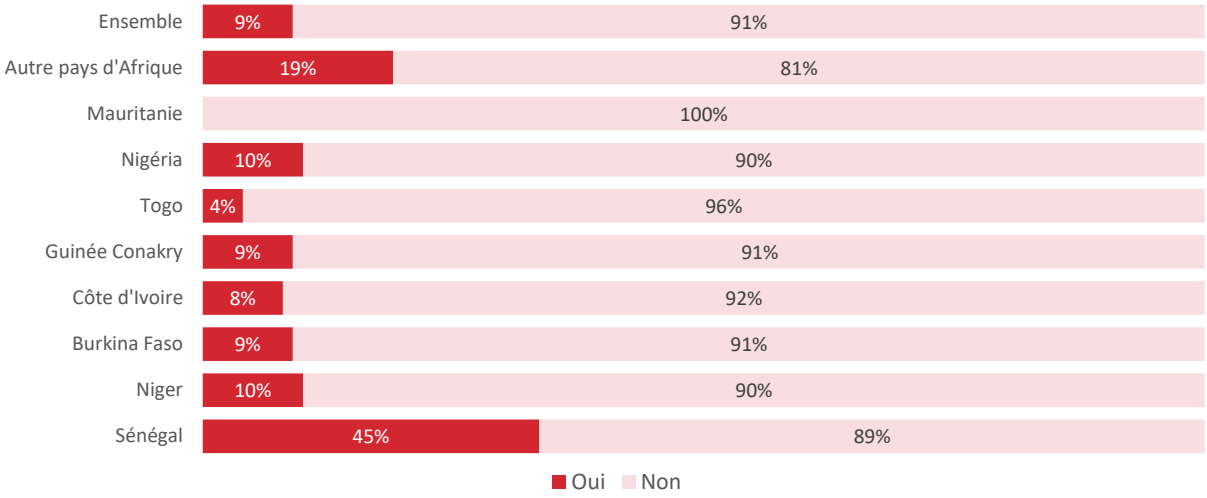
Figure 13: Répartition (%) de migrants selon la rémunération du travail effectué



2.5.2 Violences et Abus

L'enquête révèle quelques cas (9%) de violences (sexuelle, physique ou psychique), subis par les migrants interrogés dans leur zone de déplacement. Selon les zones d'enquête, dans le domaine 1 (communes de Kayes, Tafacirga, Karakoro, Diboli, Segala), environ 10% des personnes enquêtées ont indiqué avoir subi une violence de type sexuelle, physique ou psychique. Les résultats sont relativement similaires dans les domaines 2 (commune de Sitakilly) ; domaine 4 (commune de Garalo), domaine 5 (commune de Farakoro et Kolondieba), domaine 6 (commune 1) et domaine 8 (commune 5) de Bamako. Parmi les différentes nationalités enquêtées, les Sénégalais (45%), Nigérians (10%), Nigériens (10%), Guinéens (9%) et Burkinabés (9%) ont été la majorité des migrants ayant affirmé avoir subi des actes de violences dans leur localité de migration. Chez les femmes, les migrantes nigériennes (14%), nigérianes (14%) et guinéennes (9%) ont été les plus concernées par ces cas de violences.

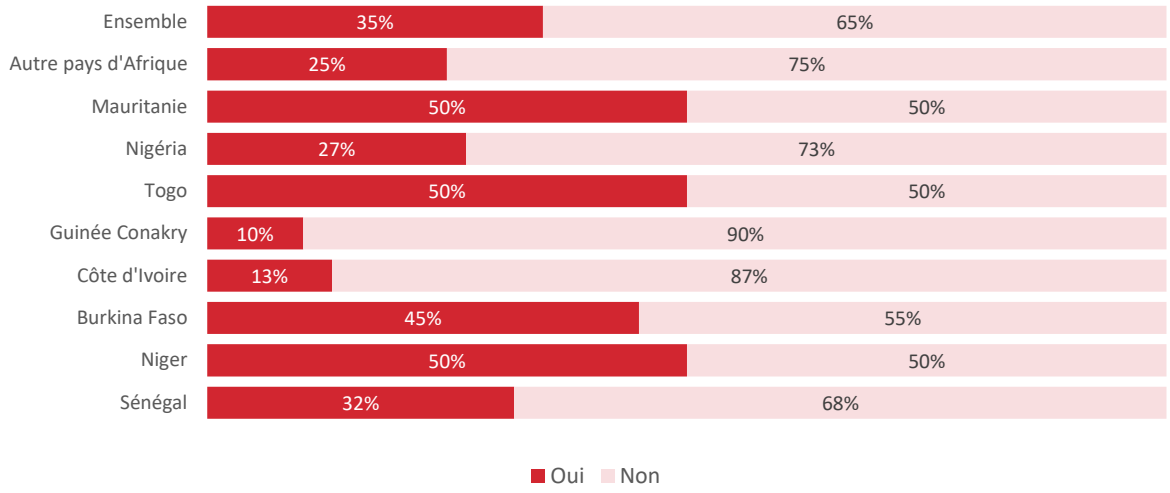
Figure 14: Répartition (%) de migrants ayant subi des cas de violences



Deux migrants sur dix (20%) ont affirmé avoir été victimes d'abus, depuis leur établissement au Mali. Cette proportion représente 21% chez les hommes et 16% chez les femmes. Les principaux types d'abus évoqués par les migrants ont été principalement les vols de biens personnels (50%) et de matériel de travail (23%), et la discrimination (35%). De même, d'autres formes d'abus et de pressions subis par certains migrants interrogés pendant l'enquête, tels que : la menace ou chantage (16%), la rétention de salaires (13%), ainsi que des formes de violences physiques et ou morales (12%).

En ce qui concerne les cas de discrimination évoqués (35%), l'analyse selon le domaine d'étude indique que c'est dans le domaine 5 (Farakoro, Kolondieba) de la région de Kayes, où cette proportion de migrants est la plus élevée (39%).

Figure 15: Répartition (%) de migrants victimes de discrimination par nationalité



2.5.3 Accès aux soins médicaux

L'accès aux soins médicaux est indispensable pour la santé des migrants et pour les aider à faire face à certaines vulnérabilités spécifiques. Cet indicateur peut aussi mettre en avant de possibles discriminations à l'accès aux services pour cette population.

Les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants dans les zones couvertes. En effet, plus de 9 migrants sur dix (95%) ont déclaré avoir accès aux soins médicaux de base dans les différents services sanitaires disponibles dans la localité de destination au Mali. Toutefois, un accès égal est constaté chez les femmes (96%) que chez les hommes (94%).

En outre, dans la plupart des domaines d'étude, les migrants interrogés ont affirmé qu'ils ont accès aux soins médicaux hormis dans le domaine 2 et le domaine 5 où des problèmes d'accès sont indiqués par plus de 10% des migrants enquêtés. La moitié des individus chez les Nigériens, 4 migrants sur 10 chez les Burkinabés et les Nigérians, ont affirmé ne pas avoir accès aux services de santé disponibles dans leur lieu de déplacement au Mali.

2.5.4 Accès au logement :

L'accès au logement permet de lutter contre l'exclusion, la marginalisation et les vulnérabilités. Une proportion relativement élevée (56%) de migrants ont accès à un logement (tableau 24). Toutefois, un peu plus de quatre migrants sur dix (44%) ont déclaré avoir des difficultés pour trouver des logements. Les hommes sont un peu plus nombreux (57%) pour trouver des logements tandis que presque la moitié des femmes (50%) éprouvent des difficultés d'accès aux logements.

L'analyse selon les domaines d'études révèle que ce sont dans les domaines 3, 7 et 8 où l'on note une proportion élevée de migrants qui ne parviennent pas à avoir accès à des logements (respectivement 60%, 55% et 55%). De plus, un nombre élevé de migrants de sexe masculin se trouvent confronter au même problème dans les mêmes domaines d'études cités précédemment. Les femmes quant à elles, sont aussi nombreuses à affirmer qu'elles ont des difficultés d'accès aux logements dans les domaines 3 et 4 (respectivement 58%, 68%).

Parmi les différentes nationalités interrogées, le problème d'accès au logement dans la localité de migration au Mali a été plus évoqué chez les Ivoiriens (62%), les Nigérians (57%) et des Togolais (53%).

2.5.5 Difficultés financières :

Bien qu'un nombre important (63%) de migrants travaillent pour subvenir à leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux (37%) soient confrontés à des problèmes financiers. Ainsi, plus du tiers des hommes (38%) et des femmes (34%) ont affirmé qu'ils ont des difficultés financières.

De l'ensemble des domaines d'études, le domaine 5 est celui où la plupart des migrants (73%) ont des difficultés financières. Les hommes et les femmes majoritairement enquêtés dans ce domaine ont également des problèmes financiers.

L'analyse par rapport aux différentes nationalités montre que le problème financier a été plus évoqué chez les Nigériens (48%), Ivoiriens (42%) et Sénégalais (41%).

Au-delà des principales difficultés financières et de logement, évoquées par les migrants, d'autres défis ont été également soulevés par les migrants. Certains ont affirmé faire face à des difficultés liées à des problèmes sécuritaires ou de protection, d'attaques ou d'agressions, de dangers et blessures ou maladies liés au travail d'orpaillage.

2.6. Relations et intégration avec la communauté d'accueil

Cette section renseigne sur l'intégration des migrants au sein des communautés d'accueil et de leurs rapports avec ces communautés. Les informations sur ces aspects permettent aux acteurs qui œuvrent dans le domaine du développement et de la migration de mieux intervenir afin de faciliter l'intégration des migrants et de consolider les relations et la cohésion sociale.

Les migrants dans leur majorité se sentent bien intégrés dans les localités où ils vivent et travaillent. En effet, plus de huit migrants sur dix (88%) déclarent que leur présence est bien acceptée par les communautés. Cette situation est valable aussi bien pour les hommes et pour les femmes où respectivement 88% et 87% affirment qu'ils sont acceptés par leurs communautés d'accueil.

L'intégration des migrants au sein des communautés est réelle. En effet, la quasi-totalité des migrants (94%) ont affirmé qu'ils se sentent bien intégrés au sein des communautés.

De même, en ce concerne la participation à certains événements dans leurs localités de migration, près de huit migrants sur dix (79%) ont affirmé pouvoir participer à certains événements dans la localité.

Par rapport à la perception de la sécurité des migrants dans leur localité de migration, 15% des migrants interrogés, ont affirmé ne pas se sentir en sécurité. Cette proportion représente 16% chez les hommes et 10% chez les femmes. Cette problématique a été plus indiquée chez les migrants originaires du Burkina Faso (52%), de la Guinée Conakry (14%) et du Nigéria (8%). Les principaux problèmes de sécurité évoqués par la quasi-totalité des femmes étaient principalement liés à l'harcèlement sexuel ou l'agression sexuelle. Chez les hommes, ils étaient plus liés à l'extorsion, la traite d'êtres humains, l'harcèlement et l'expulsion.

CONCLUSION

Cette enquête a permis de fournir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques, économiques, la mobilité et les conditions de voyage des migrants ainsi que sur les vulnérabilités, abus et exploitation auxquels ils font face.

Profil démographique : La majorité des migrants interrogés sont des hommes mariés, âgés de 25 à 64 ans. Très peu de migrants ont un niveau supérieur mais près de la moitié d'entre eux ont atteint au moins le niveau d'éducation primaire. La majorité des migrants réside depuis au moins 12 mois au Mali et ont choisi le Mali comme pays de destination à cause des opportunités économiques et des conditions attrayantes (emploi, éducation, santé et protection) offertes. Les principales raisons d'immigration au Mali sont par ordre d'importance la recherche des opportunités économiques, la réunification familiale et le mariage.

Migration : La plupart des migrants ont voyagé seul dont une partie plus importante sont des hommes. De plus, ces migrants n'envisagent pas de quitter leurs lieux de résidence pendant les 12 prochains mois. En revanche, parmi les migrants qui veulent quitter le Mali, un nombre relativement élevé ont affirmé avoir comme destination finale leur pays de résidence habituelle. Ils sont suivis par ceux qui souhaitent se rendre hors de leurs pays de résidence habituelle.

La majorité des migrants affirme avoir financé leurs voyages avec leurs propres moyens financiers et 37% indiquent que leurs familles dépendent fortement des transferts de fonds qu'ils effectuent. Par ailleurs, les résultats de l'étude montrent que les migrants enquêtés sont répartis entre les travailleurs indépendants qui sont les plus nombreux et les employés.

Abus/Violence/Exploitation : Deux migrants sur dix (20%) ont affirmé avoir été victimes d'abus, depuis leur établissement au Mali. Cependant, l'enquête révèle quelques cas de violence non négligeables, dans le domaine 1, 2, 4, 5, 6 et 8.

La grande majorité des migrants interrogés a affirmé qu'ils sont libres de quitter le travail à leur guise et ce quel que soit le sexe. Par ailleurs, les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants. En outre, la plupart des migrants enquêtés disent qu'ils ne subissent aucun abus, ni de discrimination. Toutefois, dans les domaines 4, 5 et 8, un nombre non négligeable de migrants travailleurs souffrent d'abus et de discrimination. Les principaux types d'abus évoqués par les migrants ont été principalement les vols de biens personnels (50%) et de matériel de travail (23%), et la discrimination (35%). Bien qu'un nombre relativement élevé de migrants aient accès à des logements, il est à noter que certains d'entre eux éprouvent des difficultés pour se faire loger quel que soit le sexe. Ces difficultés d'accès aux logements sont plus accentuées dans les domaines 3, 7 et 8 de l'étude. En plus des problèmes d'accès aux logements, un nombre non négligeable de migrants ont exprimé des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. L'analyse a également montré qu'un certain nombre de migrants travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Cette situation est plus marquée dans les domaines 2, 4, 5 et 8. La majorité des migrants jouisse d'une liberté totale de mouvement. Cependant, une proportion non moins importante de migrants se trouvant dans le domaine 5 sont sous surveillance ou ont une liberté de mouvement limitée.

Les problèmes liés à la sécurité (extorsion, traite d'êtres humains, harcèlement et l'expulsion), d'accès aux services de bases, de conditions de travail excessif et de non-rémunération sont autant de défis auxquels les migrants font face dans certaines localités de forte attraction économique.

ANNEXES

Tableau 9: Répartition des migrants par nationalité selon le sexe

Nationalité	**Homme**	**Femme**	**Total**
	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	77	23	**100**
Niger	86	14	**100**
Burkina Faso	93	7	**100**
Côte d'Ivoire	67	34	**100**
Guinée Conakry	60	40	**100**
Togo	70	30	**100**
Nigéria	42	58	**100**
Mauritanie	77	23	**100**
Autre pays d'Afrique	69	31	**100**
Total	**77**	**23**	**100**

Tableau 10: Répartition des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation

Nationalité	**Niveau d'éducation**					
	Aucun niveau	**Fondamentale 1**	**Fondamentale 2**	**Secondaire**	**Supérieur**	**Total**
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	1	42	35	18	4	**100**
Niger	0	57	36	7	0	**100**
Burkina Faso	2	61	26	10	1	**100**
Côte d'Ivoire	2	35	37	14	12	**100**
Guinée Conakry	4	37	39	12	8	**100**
Togo	0	15	23	34	28	**100**
Nigéria	0	32	30	25	13	**100**
Mauritanie	0	50	30	10	10	**100**
Autre pays d'Afrique	4	20	36	24	16	**100**
Total	**2**	**41**	**31**	**17**	**9**	**100**

Tableau 11: Répartition des migrants avant le départ par statut par rapport à l'occupation selon le sexe

Statut par rapport à l'occupation du migrant	Homme	Femme	Total
	(%)	(%)	**(%)**
Employé (e)	25	19	**24**
Travailleur indépendant	53	55	**53**
Sans emploi et à la recherche d'emploi	8	11	**9**
Sans emploi et ne recherche pas d'emploi	5	6	**5**
Étudiant	4	2	**3**
Retraité (e)	0	0	**0**
Apprenti (e)	5	1	**4**
Femme au foyer	0	6	**1**

*Tableau 12: Répartition **(%)** des migrants par nationalité et organisation du voyage pour se déplacer selon le sexe*

	Homme			**Femme**			**Total**		
	Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?			**Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?**			**Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?**		
Nationalité	**J'ai voyagé(e) seul (e)**	**J'ai voyagé(e) avec un groupe**	**Total**	**J'ai voyagé(e) seul (e)**	**J'ai voyagé(e) avec un groupe**	**Total**	**J'ai voyagé(e) seul (e)**	**J'ai voyagé(e) avec un groupe**	**Total**
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	80	20	100	51	49	100	73	27	**100**
Niger	88	12	100	29	71	100	80	20	**100**
Burkina Faso	70	30	100	78	22	100	70	30	**100**
Côte d'Ivoire	76	24	100	46	54	100	65	34	**100**
Femmes Guinée Conakry	81	199	100	54	46	100	70	30	**100**
Togo	78	22	100	46	54	100	68	32	**100**
Nigéria	71	29	100	75	25	100	73	27	**100**
Mauritanie	5	35	100	75	25	100	67	33	**100**
Autre pays d'Afrique	72	27	100	40	60	100	63	38	**100**
Total	**75**	**26**	**100**	**58**	**422**	**100**	**22**	**29**	**100**

*Tableau 13: Répartition **(%)** des migrants par nationalité selon la durée de résidence au Mali*

Nationalité	Durée de résidence						
	Aujourd'hui	Moins de 2 semaines	Entre 2 semaines et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois	Total
Sénégal	0	1	2	5	4	89	**100**
Niger	0	0	2	10	8	80	**100**
Burkina Faso	0	1	12	16	24	46	**100**
Côte d'Ivoire	0	0	4	1	18	76	**100**
Guinée Conakry	0	0	2	4	9	85	**100**
Togo	0	0	1	1	3	95	**100**
Nigéria	0	1	12	12	22	52	**100**
Mauritanie	0	0	8	2	15	75	**100**
Autre pays d'Afrique	0	0	6	9	12	73	**100**
Total	**0**	**1**	**7**	**9**	**15**	**68**	**100**

Tableau 14: Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs

Nationalité	Oui	Non, ailleurs au Mali	Non, ailleurs dans la région (Afrique de l'Ouest et du Centre)	Non, ailleurs dans une autre région (Afrique de l'Est, du Nord, Europe, etc.)	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	56	6	33	6	**100**
Niger	0	0	0	0	**100**
Burkina Faso	42	51	4	2	**100**
Côte d'Ivoire	25	25	0	50	**100**
Guinée Conakry	42	50	8	0	**100**
Togo	33	33	33	0	**100**
Nigéria	88	13	0	0	**100**
Mauritanie	50	0	50	0	**100**

Autre pays d'Afrique	43	0	14	43	**100**
Total	**48**	**32**	**14**	**7**	**100**

Tableau 15: Répartition des migrants par nationalité selon le financement du voyage

	Avez-vous contracté des dettes chez vous dans le cadre de ce voyage ?		
	Oui	Non	**Total**
Nationalité	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	5	95	**100**
Niger	2	98	**100**
Burkina Faso	8	92	**100**
Côte d'Ivoire	3	97	**100**
Guinée Conakry	3	97	**100**
Togo	5	95	**100**
Nigéria	4	96	**100**
Mauritanie	4	96	**100**
Autre pays d'Afrique	16	84	**100**
Total	**6**	**94**	**100**

Tableau 16: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et la dépendance de leur famille des transferts des fonds effectués par ces migrants

Nationalité	**Homme**			**Femme**			**Total**		
	Est-ce votre famille dépend fortement des transferts de fonds ?			**Est-ce votre famille dépend fortement des transferts de fonds ?**			**Est-ce votre famille dépend fortement des transferts de fonds ?**		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	**Total**
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Sénégal	36	64	100	28	72	100	34	66	**100**
Niger	40	60	100	0	100	100	36	64	**100**
Burkina Faso	35	65	100	33	67	100	35	65	**100**
Côte d'Ivoire	33	67	100	31	70	100	33	68	**100**

Nationalité	Homme			Femme			Total		
	Est-ce votre famille dépend fortement des transferts de fonds ?			Est-ce votre famille dépend fortement des transferts de fonds ?			Est-ce votre famille dépend fortement des transferts de fonds ?		
Guinée Conakry	52	48	100	44	56	100	50	51	**100**
Togo	22	78	100	18	82	100	21	79	**100**
Nigéria	33	67	100	41	60	100	37	63	**100**
Mauritanie	64	36	100	0	100	100	70	40	**100**
Autre pays d'Afrique	18	82	100	67	33	100	35	65	**100**
Total	**37**	**63**	**100**	**36**	**64**	**100**	**37**	**63**	**100**

Tableau 17: Répartition (%) des migrants par nationalité et par branche d'activité

Branche d'activité	Nationalité du migrant									
	Sénégal	Niger	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Conakry	Togo	Nigéria	Mauritanie	Autre pays d'Afrique	Total
Agriculture	0	11	33	0	44	0	0	11	0	**100**
Élevage pêche	42	4	0	0	0	0	0	54	0	**100**
Exploitation minière et carrières	0	1	82	3	10	0	5	0	0	**100**
Manufacture et Industrie de production, Construction	11	0	13	6	33	33	2	0	4	**100**
Activités de gestion de l'eau, l'énergie, l'électricité, l'assainissement et de déchets	0	0	0	50	0	50	0	0	0	**100**
Commerce	17	6	13	7	22	2	16	13	4	**100**
Acticités de transport et de mécanique	0	0	18	9	73	0	0	0	0	**100**

Branche d'activité	Nationalité du migrant									
	Sénégal	**Niger**	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Conakry**	**Togo**	**Nigéria**	**Mauritanie**	**Autre pays d'Afrique**	**Total**
Service d'hébergement et de restauration	28	2	5	13	13	10	20	0	8	**100**
Activités professionnelles, techniques et scientifiques	67	0	0	11	0	0	0	0	22	**100**
Éducation	0	0	0	0	7	82	11	0	0	**100**
Santé et Travail social	0	67	0	0	33	0	0	0	0	**100**
Arts, divertissement et loisirs	0	0	0	40	0	40	20	0	0	**100**
Autres activités de service	28	1	13	15	16	12	8	1	7	**100**
Activités de ménage en tant producteurs de biens	0	0	50	50	0	0	0	0	0	**100**
Boucher	3	90	0	0	0	0	0	3	3	**100**
Tailleur	64	0	2	10	12	8	0	2	3	**100**
Total	**15**	**4**	**37**	**7**	**15**	**7**	**8**	**5**	**3**	**100**

Tableau 18: Répartition des migrants par nationalité selon le sexe et le transfert

Nationalité	**Homme** **A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois)**	**Femme** **A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois)**
	Moyenne	Moyenne
Sénégal	118202	95410

Niger	73721	119286
Burkina Faso	112909	44074
Côte d'Ivoire	130600	85000
Guinée Conakry	104324	78841
Togo	103182	59792
Nigéria	113026	87019
Mauritanie	152938	28333
Autre nationalités	107826	90500
Ensemble	**112863**	**77432**

Tableau 19: Répartition (%) des migrants par sexe et nationalité selon l'existence d'un contrat de travail

	Homme		**Femme**		**Ensemble**	
	Avez-vous un contrat de travail ?		**Avez-vous un contrat de travail ?**		**Avez-vous un contrat de travail ?**	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Nationalité	%	%	%	%	%	%
Sénégal	33	67	8	92	27	73
Niger	28	72	29	71	28	72
Burkina Faso	51	49	19	81	49	51
Côte d'Ivoire	40	60	12	88	30	70
Guinée Conakry	24	76	15	85	20	80
Togo	71	29	33	67	59	41
Nigéria	11	89	21	79	17	83
Mauritanie	23	78	8	92	19	81
Autre nationalités	39	61	10	90	30	70
Ensemble	**41**	**59**	**17**	**83**	**35**	**65**

Tableau 20: Répartition (%) des migrants par sexe et nationalité selon l'existence du travail forcé

Nationalité	Homme		Femme		Ensemble	
	Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		**Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?**		**Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?**	
	Oui	**Non**	**Oui**	**Non**	**Oui**	**Non**
Sénégal	7	93	10	90	8	92
Niger	0	100	0	100	0	100
Burkina Faso	4	96	0	100	4	96
Côte d'Ivoire	14	86	8	92	12	88
Guinée Conakry	2	98	1	99	2	98
Togo	2	98	0	100	1	99
Nigéria	11	89	4	96	7	93
Mauritanie	8	93	8	92	8	92
Autre nationalités	9	91	4	60	18	82
Ensemble	**5**	**95**	**5**	**95**	**5**	**95**

Tableau 21: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la violence subie

Domaine d'étude	**Homme**			**Femme**			**Total**		
	Oui	**Non**	**Total**	**Oui**	**Non**	**Total**	**Oui**	**Non**	**Total**
	(%)	**(%)**	**(%)**	**(%)**	**(%)**	**(%)**	**(%)**	**(%)**	**(%)**
Domaine 1 (Commune de Kayes Tafacirga et Karakoro, DIBOLI, SEGALA)	10	90	100	7	93	100	10	90	**100**
Domaine 2 (Stakilli)	9	91	100	0	100	100	8	92	**100**
Domaine 3 (Gouana)	0	100	100	12	88	100	5	95	**100**
Domaine 4 (Garalo)	8	92	100	7	94	100	8	92	**100**

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 5 (Farakoro, Kolondieba chef-lieu de commune)	10	90	100	10	90	100	10	90	**100**
Domaine 6 (commune I)	12	88	100	8	93	100	10	90	**100**
Domaine 7 (commune IV)	3	97	100	7	93	100	5	95	**100**
Domaine 8 (commune V)	11	90	100	12	88	100	11	89	**100**
Total	**9**	**91**	**100**	**8**	**92**	**100**	**9**	**91**	**100**

Tableau 22: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et l'abus subi

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Depuis votre établissement ici avez-vous été victime d'un abus quelconque ?			Depuis votre établissement ici avez-vous été victime d'un abus quelconque ?			Depuis votre établissement ici avez-vous été victime d'un abus quelconque ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 1 (Commune de Kayes Tafacirga et Karakoro, DIBOLI, SEGALA)	20	80	100	9	91	100	18	82	**100**
Domaine 2 (Stakilli)	9	91,1	100	20	80	100	10	90	**100**
Domaine 3 (Gouana)	2	98	100	12	88	100	6	94	**100**
Domaine 4 (Garalo)	25	75	100	23	77	100	25	75	**100**
Domaine 5 (Farakoro, Kolondieba chef-lieu de commune)	39	61	100	40	60	100	39	61	**100**
Domaine 6 (commune I)	15	85	100	10	90	100	14	86	**100**
Domaine 7 (commune IV)	11	89	100	11	89	100	11	89	**100**

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Depuis votre établissement ici avez-vous été victime d'un abus quelconque ?			Depuis votre établissement ici avez-vous été victime d'un abus quelconque ?			Depuis votre établissement ici avez-vous été victime d'un abus quelconque ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 8 (commune V)	35	65	100	29	71	100	34	66	**100**
Total	**21**	**79**	**100**	**16**	**84**	**100**	**20**	**80**	**100**

Tableau 23: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la discrimination subie

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Avez-vous victime de discrimination			Avez-vous victime de discrimination			Avez-vous victime de discrimination		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 1 (Commune de Kayes Tafacirga et Karakoro, DIBOLI, SEGALA)	22	78	100	0	100	100	19,6	80,4	**100**
Domaine 2 (Stakilli)	25	75	100	0	100	100	20	80	**100**
Domaine 3 (Gouana)	0	100	100	0	100	100	0	100	**100**
Domaine 4 (Garalo)	36	64	100	43	57	100	37	63	**100**
Domaine 5 (Farakoro, Kolondieba chef-lieu de commune)	60	40	100	75	25	100	62	39	**100**
Domaine 6 (commune I)	31	69	100	50	50	100	35	65	**100**

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Avez-vous victime de discrimination			Avez-vous victime de discrimination			Avez-vous victime de discrimination		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 7 (commune IV)	0	100	100	40	60	100	17	83	**100**
Domaine 8 (commune V)	36	64	100	50	50	100	39	61	**100**
Total	**35**	**65**	**100**	**36**	**64**	**100**	**35**	**65**	**100**

Tableau 24: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et les difficultés d'accès au logement

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Difficulté pour trouver un logement			Difficulté pour trouver un logement			Difficulté pour trouver un logement		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 1(Commune de Kayes Tafacirga et Karakoro, DIBOLI, SEGALA)	37	63	100	46	54	100	39	61	**100**
Domaine 2 (Stakilli)	31	69	100	13	88	100	29	71	**100**
Domaine 3 (Gouana)	61	39	100	59	42	100	60	40	**100**
Domaine 4 (Garalo)	44	56	100	68	32	100	48	52	**100**
Domaine 5 (Farakoro, Kolondieba chef-lieu de commune)	23	77	100	40	60	100	25	75	**100**

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Difficulté pour trouver un logement			Difficulté pour trouver un logement			Difficulté pour trouver un logement		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 6 (commune I)	42	58	100	50	50	100	45	55	**100**
Domaine 7 (commune IV)	58	42	100	51	49	100	55	45	**100**
Domaine 8 (commune V)	61	39	100	38	62	100	55	45	**100**
Total	**43**	**57**	**100**	**50**	**50**	**100**	**44**	**56**	**100**

Tableau 25: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la disponibilité du temps de repos

Domaine	Homme			Femme			Total		
	Disposez-vous de très peu de temps de repos ?			Disposez-vous de très peu de temps de repos ?			Disposez-vous de très peu de temps de repos ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Domaine 1 (Commune de Kayes Tafacirga et Karakoro, DIBOLI, SEGALA)	51	49	100	50	50	100	51	50	**100**
Domaine 2 (Stakilli)	47	53	100	50	50	100	47	53	**100**
Domaine 3 (Gouana)	26	74	100	27	73	100	26	74	**100**

Domaine 4 (Garalo)	40	60	100	36	65	100	39	61	**100**
Domaine 5 (Farakoro, Kolondieba chef-lieu de commune)	41	59	100	50	50	100	42	58	**100**
Domaine 6 (commune I)	45	55	100	53	48	100	47	53	**100**
Domaine 7 (commune IV)	11	89	100	14	86	100	12	88	**100**
Domaine 8 (commune V)	44	56	100	50	50	100	45	55	**100**
Total	**41**	**59**	**100**	**39**	**61**	**100**	**41**	**59**	**100**

Tableau 26: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et l'existence d'un temps de travail excessif ou imprévisible

Domaine d'étude	**Homme**			**Femme**			**Total**		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	**Total**
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Domaine 1 (Commune de Kayes Tafacirga et Karakoro, DIBOLI, SEGALA)	35	65	100	15	85	100	31	69	**100**
Domaine 2 (Stakilli)	11	89	100	10	90	100	11	89	**100**
Domaine 3 (Gouana)	5	95	100	7	93	100	6	94	**100**

Domaine 4 (Garalo)	27	73	100	13	87	100	25	75	**100**
Domaine 5 (Farakoro, Kolondieba chef-lieu de commune)	44	56	100	30	70	100	43	57	**100**
Domaine 6 (commune I)	22	78	100	18	83	100	21	79	**100**
Domaine 7 (commune IV)	12	88	100	7	93	100	10	90	**100**
Domaine 8 (commune V)	35	65	100	32	68	100	34	66	**100**
Total	**27**	**73**	**100**	**15**	**85**	**100**	**24**	**76**	**100**

Tableau 27: Répartition (%) des migrants par domaine d'étude selon le sexe et la rémunération du travail effectué

	Homme			**Femme**			**Total**		
	Etes-vous rémunérés, ou recevez qu'une infime partie de votre salaire ?			**Etes-vous rémunérés, ou recevez qu'une infime partie de votre salaire ?**			**Etes-vous rémunérés, ou recevez qu'une infime partie de votre salaire ?**		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	**Total**
Domaine d'étude	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Domaine 1 (Commune de Kayes Tafacirga et Karakoro, DIBOLI, SEGALA)	49	51	100	30	70	100	46	54	**100**
Domaine 2 (Stakilli)	51	49	100	60	40	100	52	48	**100**
Domaine 3 (Gouana)	68	32	100	71	29	100	69	31	**100**

Domaine d'étude	Homme			Femme			Total		
	Etes-vous rémunérés, ou recevez qu'une infime partie de votre salaire ?			Etes-vous rémunérés, ou recevez qu'une infime partie de votre salaire ?			Etes-vous rémunérés, ou recevez qu'une infime partie de votre salaire ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	**Total**
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	**(%)**
Domaine 4 (Garalo)	61	39	100	71	29	100	63	37	**100**
Domaine 5 (Farakoro, Kolondieba chef-lieu de commune)	61	39	100	40	60	100	59	41	**100**
Domaine 6 (commune I)	51	49	100	45	55	100	49	51	**100**
Domaine 7 (commune IV)	46	54	100	39	61	100	43	57	**100**
Domaine 8 (commune V)	58	42	100	47	53	100	56	45	**100**
Total	**55**	**45**	**100**	**49**	**51**	**100**	**54**	**46**	**100**